



Le 1^{er} juin tous en grève et tous à Paris

Ensemble pour l'enseignement adapté en EREA **Ensemble pour les personnels et les élèves**

Suite à une note de la DGRH du ministère, dans de nombreuses académies, des postes de PE Éducateurs-trices au sein des internats éducatifs des EREA sont supprimés et remplacé-es par des AED, précaires et non formé-es.

Or, la force de l'EREA, c'est d'avoir un internat éducatif en son sein, et d'avoir des personnels formés à l'action pédagogique et éducative auprès de jeunes en difficultés et en décrochage scolaire.

Dans l'académie de Grenoble, ce transfert de missions imposé aux personnels ces dernières années se solde par un dysfonctionnement avéré de l'internat.

Depuis l'annonce de nouvelles suppressions, de nombreuses mobilisations départementales ont lieu : grève, reconductible ou pas, audience, courrier à la presse, interpellation d'élus-es, ...

Au niveau national, le SNUipp, le SNUDI-FO, la CGT-Educ'action, Sud éducation demandent toujours à être reçus en audience et en urgence pour que soit retirée cette note de la DGRH et pour que soient maintenu-e-s des enseignant-es éducateurs-trices spécialisé-es et formé-es pour ces missions éducatives. Ceci implique la mise en place d'un plan de formation au CAPA-SH capable de répondre aux besoins des établissements.

À cette situation précaire, il convient d'ajouter le non versement de l'ISAE aux PE Éducateurs-trices, ce qui n'empêche pas la ministre de leur écrire pour leur annoncer l'augmentation de l'ISAE. Ni ISOE ni ISAE, double peine pour les PE d'EREA et de SEGPA.

Pour ces raisons, le SNUipp-FSU le SNUDI-FO, la CGT-Educ'action, Sud éducation, appellent à la grève et à un rassemblement à Paris

Le 1^{er} juin 2016 avec les mots d'ordre suivants :

- Non au démantèlement des EREA et de l'enseignement adapté du second degré.
- Oui au maintien des PE Éducateurs-trices à l'internat éducatif.
- Oui au versement de l'ISAE ou de l'ISOE aux PE d'EREA.
- Oui au renforcement de l'enseignement adapté du second degré avec des enseignant-es éducateurs-trices spécialisé-es formé-es et des moyens supplémentaires pour la réussite scolaire de tous les élèves scolarisé-es en EGPA.
- Oui au respect des projets des équipes des EREA quant à l'organisation et le fonctionnement de l'internat éducatif.